

Section 1 – Renseignements sur l'entreprise

Nom de l'entreprise				Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)*	
<small>*Pour les entreprises immatriculées au Québec</small>					
Adresse de l'entreprise	Numéro	Rue, rang ou case postale			Bureau
	Ville, village ou municipalité		Code postal	Site Web	
Téléphone <small>Ind. rég. Numéro Poste</small>		Télécopieur <small>Ind. rég. Numéro</small>	Adresse de courriel		Nom du représentant de l'entreprise

Section 2 – Renseignements sur l'identité du travailleur

Nom de famille		Prénom	
Numéro d'assurance sociale - -	Date de naissance <small>Année Mois Jour</small>	Numéro de dossier (QP)	

Section 3 – Déclaration des heures travaillées

La personne désignée à la section 2 s'est inscrite à la démarche de qualification en vue d'obtenir un certificat de qualification délivré par le Ministère.

Afin de nous aider à évaluer son expérience de travail, nous vous demandons, à titre d'employeur, de nous confirmer le type de tâches qu'elle accomplit et d'indiquer, approximativement, le temps qu'elle y a consacré. Nous serons ainsi en mesure d'établir sa démarche de qualification professionnelle. Toutes les tâches mentionnées dans le tableau ci-dessous ne sont pas nécessairement exercées par le titulaire d'un certificat de qualification. Le fait qu'une personne les ait ou non exécutées nous permet de mieux évaluer son expérience.

Instructions :

- Indiquez le nombre d'heures travaillées dans le tableau suivant.
- Lorsqu'il n'y a pas d'heures à déclarer, veuillez inscrire « 0 ».
- Ces heures ne doivent pas inclure les congés parentaux, les congés pour activités syndicales, etc.

Bloc	Tâches effectuées par le travailleur	Heures travaillées
1	Installer, entretenir et réparer un réseau de distribution de gaz naturel	
2	Installer, entretenir et réparer un centre de distribution ou de transvasement ou une installation de récipients de propane	
3	Installer de la tuyauterie de gaz naturel (en aval du réseau de distribution)	
4	Installer de la tuyauterie de propane	
5	Entretien et réparer de la tuyauterie de gaz naturel (en aval du réseau de distribution)	
6	Entretien et réparer de la tuyauterie de propane	
7	Installer des appareils au gaz naturel de 120 kW ou moins	
8	Entretien et réparer des appareils au gaz naturel de 120 kW ou moins	
9	Installer, entretenir et réparer des appareils au propane de 30 kW ou moins	
10	Installer des appareils au propane de 120 kW ou moins	
11	Entretien et réparer des appareils au propane de 120 kW ou moins	
12	Installer des appareils au gaz naturel ou au propane de plus de 120 kW	
13	Entretien et réparer des appareils au gaz naturel ou au propane de plus de 120 kW	

Période pendant laquelle ces heures ont été travaillées :		Total des heures travaillées :
<small>Année Mois Jour</small> Du _____ au _____	<small>Année Mois Jour</small>	

Section 4 – Affirmation solennelle

J'affirme solennellement que les renseignements contenus dans la présente attestation sont exacts. J'ai conscience que toute fausse déclaration pourrait entraîner l'application des sanctions prévues par la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre F-5).

Date

Nom en caractères d'imprimerie

Signature de l'employeur